



Peur d une arnaque aupres de eurocall

Par **LULU08**, le **16/09/2014** à **14:46**

je vs écrit au sujet d eurocall qui mon demandée 2200 euros j ai un jugement de divorce qui me dit que cet a mon ex mari de payez les dettes et non a moi jai déjà ete payée 2200 euros pour lui a cette société et je voix que eurocall et une arnaque qui me menace et m harcèle en disant que je suis une arnaqueuse que jai des preuves de ma bonne fois que doit je faire ?aidez moi car j en peut plus .

Par **citoyenalpha**, le **17/09/2014** à **17:49**

Bonjourrrrrvous ne répondez pas. ils se lasseront très vite car cela leur coute de l'argent.rnrnsi cette société de recouvrement vous appelle vous les menacez de poursuite sous le fondement de l'art 222-16 du code pénal disposant que :rnrn[citation]Les appels téléphoniques malveillants réitérés, les envois réitérés de messages malveillants émis par la voie des communications électroniques ou les agressions sonores en vue de troubler la tranquillité d'autrui, sont punis d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.[/citation]rnrnRestant à votre disposition